

SITUATION SOCIALE

Négociations et concertations pour l'emploi

Des discussions ont été engagées par les partenaires sociaux sur deux dossiers à la fois distincts et proches : l'assurance chômage et le pacte de responsabilité. Dans les deux cas, il s'agit de l'emploi avec, d'un côté, l'indemnisation des chômeurs et les incitations au retour à l'emploi et, de l'autre, la diminution du coût du travail, l'allègement de la fiscalité et la simplification, pour renforcer la compétitivité des entreprises et favoriser l'embauche.

La permanence d'un taux élevé de chômage, des perspectives de croissance en deçà des performances attendues dans la zone euro, un déficit de l'Unédic qui augmente chaque année : tous ces facteurs rendent impératives, pour le dialogue social, des démarches innovantes, totalement renouvelées au regard des pratiques habituelles et inspirées par l'intérêt général.

Pour l'assurance chômage, le temps des ajustements ponctuels est révolu et le faux remède de la hausse des cotisations exclu. Une refondation d'ensemble du système est nécessaire autour de trois priorités : le retour progressif à l'équilibre financier car c'est l'existence même du régime qui est en cause, l'équité car la solidarité interprofessionnelle ne doit pas recouvrir des abus et des traitements dérogatoires injustifiés, les incitations à l'emploi car l'indemnisation ne doit pas être désincitative à la reprise d'emploi.

Pour le pacte de responsabilité, qui implique nécessairement la confiance dans les entreprises, le patronat a, d'emblée, souligné que ses engagements ne pouvaient être que d'objectifs et de moyens et non de résultats. D'une logique tout autre que celle des habituelles négociations entre syndicats et patronat, le dialogue social à construire pour cette innovation sans précédent ne peut donc pas relever d'un « donnant-donnant » où auraient été chiffrées par avance les créations d'emplois, en « contrepartie » des baisses de charges prévues dont le gouvernement n'a d'ailleurs pas encore décidé le contenu, le calendrier et le financement.

Une démarche de grande ampleur et de longue haleine est maintenant lancée. Pour les partenaires sociaux, elle implique de multiples rendez-vous à tous les niveaux : dans les branches et les entreprises pour décliner les engagements possibles au plus près des réalités du terrain ; au niveau national interprofessionnel sur le financement de la protection sociale et le dialogue social. Le gouvernement, de son côté, est attendu sur plusieurs chantiers sensibles : la simplification, la réforme fiscale et la réduction des dépenses publiques dont les modalités auront des effets directs sur la croissance, donc l'emploi, sans compter le pacte lui-même pour lequel il engagera sa responsabilité.